

**La CGT/SPIP34 rencontre la Directrice de
l'Administration Pénitentiaire à Montpellier**



Nous avons rencontré ce matin la Directrice de l'Administration Pénitentiaire à son invitation. Nous avons souhaité y associer un membre de l'Intersyndicale de Montpellier/VLM, ce qui nous a été refusé.

Nous avons pu faire le **point sur la situation locale**. Des choses positives ont été retenues comme les deux déménagements des milieux ouverts de Montpellier et Béziers. En revanche, la situation à VLM reste problématique en raison du trop faible nombre de bureaux en détention.

Nous avons également souligné le problème du nombre de surveillants sur VLM et des conséquences pour nos collègues sur leur travail au quotidien (absence des convoqués, sécurité). Mme la DAP a reconnu la réalité de cette situation et promet un retour à la normale pour la fin de l'année.

Concernant les RH, nous avons signalé les difficultés des deux milieux ouverts (120 dossiers par personne sur Montpellier par exemple) et le faible impact qu'aura la CAP malgré les dires de Mme la DAP : **sur Béziers, un seul des postes ouverts a été pourvu, un des candidats reste en suspens et deux collègues pourraient partir en cas de réussite à des concours soit un possible solde négatif.**

Sur Montpellier, les 4 postes sont pourvus mais les départs en retraite de deux collègues (dont l'un déjà effectif) et le départ en formation d'une autre rendent le renforcement du service très faible. Mme la DAP s'est retranchée derrière l'effort de 1000 postes sur ces dernières années dans les SPIP, indiquant que chaque départ (retraite, formation) était forcément remplacé à la CAP suivante. Nous avons indiqué notre opposition à cette analyse eu égard à la réalité des terrains, notamment Béziers et Montpellier.

Nous avons également alerté Mme la DAP sur le départ en 2017 de 4 personnels administratifs RH dont le remplacement devra être anticipé pour éviter toute désorganisation.

La DAP a également indiqué qu'en raison de la fin de la préaffectation, la prochaine mobilité serait très faible...

Nous en avons profité pour lui parler des propositions de la DAP sur la formation, indiquant notre opposition à la réduction de celle-ci à 18 mois... Mme la DAP a indiqué que son idée était de réduire la formation initiale à 18 mois et de rendre obligatoire la formation continue à suivre. Nous lui avons indiqué que ce n'était pas ce qui était écrit sur le relevé de conclusion provisoire ni ce que les collègues pouvaient comprendre...



Nous avons ensuite évoqué le mouvement en cours, la lassitude des collègues face à l'augmentation des tâches et l'absence de reconnaissance des personnels de base des SPIP, notamment en terme financier comme cela avait été le cas pour les autres catégories de personnels dont nous avons souligné qu'ils le méritaient amplement au vu de la difficulté de leurs tâches.

Mme la DAP a tenté d'expliquer cette situation par le fait qu'elle n'avait discuté qu'avec des syndicats représentatifs des surveillants et des PA. Nous lui avons fait remarquer que rien ne l'empêchait de prendre attache avec les syndicats des CPIP pour se féliciter dans DAP Infos de cet accord historique dont nous étions exclus... Elle a indiqué que le changement de Ministre de la Justice à cette période avait rendu compliqué cette possibilité (sic...).

Elle a néanmoins indiqué, sans plus de précision, que des arbitrages favorables aux CPIP/DPIP étaient en cours avec le Ministère des Finances.

Concernant les revalorisations statutaires via les PPCR, Mme la DAP a confirmé l'inscription de notre filière dans la filière sociale ; elle a parlé de la possibilité du passage des CPIP en catégorie A, semblant privilégier le A- alors que nous lui indiquions que pour la CGT/SPIP, seule la catégorie A type était envisageable. Les DPIP pourraient évoluer vers la catégorie A+ mais par paliers...

De manière générale, Mme la DAP a indiqué avoir conscience de l'importance du mouvement en cours dans les SPIP (merci aux collègues de Montpellier pour le comité d'accueil !) et souhaiter éviter le pourrissement de la situation.

Nous lui avons indiqué que les notes des DI envoyées vers les D-SPIP actuellement ne faisaient rien pour apaiser la situation, bien au contraire... Elle a expliqué ne pas pouvoir accepter que "la ligne jaune soit franchie" et que le travail devait être fait, s'agissant de personnels sous statut spécial (sic).

Nous avons ensuite rappelé la position de la CGT sur **les politiques de radicalisation mises en œuvre dans les SPIP. Nous ne sommes pas des agents de renseignement : notre activité de travailleurs sociaux, accompagnant les personnes suivies et les aidant dans leur réinsertion, est notre travail de prévention de la radicalisation.** Mais comment concilier le lien positif si bien décrit dans le Manuel de Contrainte Pénale avec la donnée d'informations transmises ensuite aux services de Renseignements...

La DAP a confirmé son désaccord avec notre vision des choses, indiquant, sans plus de précision, la mise en place de cellules de renseignement au sein des services de la DAP.

Nous avons alors demandé pourquoi, dans ces conditions, avoir été exclus des augmentations salariales accordées à nos collègues dans le cadre du PLAT 2 alors que il nous est aussi demandé d'intervenir au niveau de la radicalisation...

La réponse de la DAP ne nous a pas convaincue...

Enfin, nous avons remis un dossier concernant la situation de la retraite des AS ayant intégré le corps des CPIP mais dont la retraite pourrait être amputée.

Mme la DAP a reconnu l'injustice de cette situation sans promettre rien quant au dénouement de la situation.

Sans rien promettre, mais ça n'était pas le lieu, Mme la DAP a pu entendre nos revendications et les conséquences des politiques nationales sur notre travail au quotidien et l'absence de reconnaissance de celui-ci, de notre engagement et de notre motivation pour un service public pénitentiaire de qualité.

-

Nous devons poursuivre le mouvement en cours et maintenir la pression sur la DAP pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications.

-

Montpellier, le 7/06/2016

La CGT/SPIP34